

VISIONMED GROUP

Société anonyme au capital de 11 017 448 €
Siège social : 8, avenue KLEBER - 75116 PARIS
514 231 265 R.C.S. PARIS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

(Exercice 2012)

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2013

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire à l'effet de vous rendre compte de l'activité de la société "VISIONMED GROUP" au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et soumettre à votre approbation l'ordre du jour suivant :

- * **Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et sur les comptes consolidés de cet exercice,**
- * **Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,**
- * **Présentation du rapport complémentaire présenté par le Conseil d'administration dans le cadre de l'utilisation, par le Conseil d'administration du 31 décembre 2012, de la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale du 31 décembre 2012, ainsi que du rapport complémentaire du Commissaire aux comptes établi à cette occasion,**
- * **Approbation, s'il y a lieu, des conventions faisant l'objet du rapport spécial du Commissaire aux comptes,**
- * **Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012,**
- * **Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012,**
- * **Affectation des résultats,**
- * **Quitus aux administrateurs,**
- * **Nomination d'un second Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant,**
- * **Fixation du montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs,**
- * **Autorisation à donner au Conseil d'administration afin de procéder au rachat d'actions de la société conformément aux dispositions des articles L. 225-209-1 et suivants du Code de commerce,**
- * **Pouvoirs à donner en vue des formalités,**
- * **Questions diverses.**

Les convocations prescrites par la loi ont été régulièrement publiées et adressées aux actionnaires titulaires d'actions inscrites en comptes nominatifs et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ "VISIOMED GROUP" ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE 2012 :

Les informations ci-après concernent le groupe composé de la société "VISIOMED GROUP" et de ses deux filiales, la société "VISIOMED" (SAS) et la société "IN-PHARMA".

A. EVOLUTION DU GROUPE PAR ACTIVITE :

Le tableau ci-après synthétise l'évolution du chiffre d'affaires du groupe par branche d'activité et par canal de distribution:

Chiffre d'affaires en M€ Normes françaises – Données non auditées	2011	2012
Autodiagnostic médical	6,5	8,4
Bien être	3,5	3,6
Produits distribués	2,1	1,4
Divers	0,5	0,2
	12,6	13,6
Santé	10,4	10,8
Grande Distribution	1,3	1,4
Export	0,9	1,4

Si la Santé a progressé de 5 %, malgré une conjoncture défavorable en France, la Grande Distribution a réussi le lancement de la gamme VISIOMED BABY®, avec une progression de 11 % au global, et 71 % en GSS (Puériculture) et l'International a mis en œuvre une stratégie de partenariats qui a porté ses fruits avec une croissance de 44 %.

L'évolution de l'activité des entités du groupe est résumée ci-après :

- La société "VISIOMED GROUP", holding, spécialisée dans les produits de santé et de bien être, a réalisé (comme indiqué plus en détail au paragraphe 2 A. du présente rapport) un chiffre d'affaires en progression de 11 %.
- La société "VISIOMED", spécialisée dans la distribution de produits de thermométrie sans contact aux pharmacies, a réalisé un chiffre d'affaires en progression de 16 %, et a enregistré, en 2012, un profit de 7 878 €, contre un profit de 2 384 645 €, en 2011.

L'activité de cette société est en légère progression (3%), malgré une conjoncture économique difficile, grâce à la qualité de ses produits, sa réactivité face aux attentes du marché et la qualité de sa distribution.

- La société "IN-PHARMA", spécialisée dans la prestation de services de distribution de produits non concurrents aux produits Visiomed pour le compte d'autres laboratoires commerciaux, a vu son activité diminuer du fait de la défection d'un de ses principaux clients, et a généré une perte de 51 788 €, contre un bénéfice de 62 299 € pour l'exercice précédent.

À noter qu'aucune activité en matière de recherche et de développement, ouvrant droit au crédit d'impôt recherche, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé. Néanmoins le groupe Visiomed a continué à axer ses développements sur des produits de santé innovants en rupture avec les produits traditionnels du marché.

B. EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE 2012 :

Accent sur les nouveautés, accélération de la GSS (+ 71 %)

- Le groupe a maintenu sa croissance, en mettant l'accent sur la nouveauté, essentiellement sa gamme de Diagnostics Rapides.
- L'activité en puériculture est portée par les ventes dans les principales enseignes de puériculture, grâce à la gamme dédiée VISIOMED BABY®, qui comporte plus de 20 produits dans les domaines de la santé, de l'hygiène, du sommeil, la sécurité, et de la nutrition. Lancée au début de l'année 2012, la gamme VISIOMED BABY® est devenue en 1 an la référence des magasins de puériculture dans le domaine de la santé et du bien-être des bébés.
- Le groupe a également élargi son réseau de distribution au cours de l'exercice avec la signature d'accords avec l'enseigne Babycare by Orchestra, le plus grand magasin de puériculture en France, et Allobébé.fr, leader français de la vente online en puériculture.

International (+ 44 %) : mise en œuvre réussie de la stratégie de partenariats

- L'activité à l'international enregistre un bond de 44 % au cours de l'exercice 2012. Portées par la nouvelle politique de développement du Groupe mise en place au début de l'année, les ventes s'élèvent à 1,4 M€. Les deux partenariats signés au cours de l'exercice, l'un sur le marché espagnol et l'autre pour l'Outre-Mer, confirment la bonne stratégie du Groupe dans ce domaine.

Evolution de la structure capitalistique et financière du Groupe :

La société "VISIOMED GROUP" a bénéficié d'une augmentation de capital pour un montant de 600 000 €, le 31 décembre 2012.

Cette augmentation de capital a porté le capital de la société "VISIOMED GROUP" de 10 417 448 € à 11 017 448 €.

2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET ANALYSE DES RESULTATS DE LA SOCIETE VISIOMED GROUP :

A. COMPTES ANNUELS :

Les comptes ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Les comptes annuels vous donnent une connaissance complète des résultats et de l'activité de la société au cours de l'exercice 2012.

Le chiffre d'affaires H.T. de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'est élevé à 3 092 863 €, contre 2 787 500 € pour l'exercice précédent, en progression de 11 %.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 3 134 345 €, contre 1 423 003 € pour l'exercice précédent, et les charges d'exploitation ressortent à 4 391 877 €, comprenant les postes suivants :

- Achats consommés.....	916 010 €
- Autres achats et charges externes	2 222 659 €
- Salaires et charges sociales	1 708 654 €
- Impôts et taxes.....	98 105 €
- Dotations aux amortissements (<i>sur immobilisations</i>).....	443 771 €
- Dotations aux dépréciations (<i>sur actif circulant</i>)	2 160 €
- Autres charges.....	288 €

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2012 est déficitaire de - 2 006 506 €, contre un résultat d'exploitation déficitaire de - 1 256 876 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort déficitaire pour - 56 955 €, contre un résultat financier déficitaire de - 93 515 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts ressort déficitaire pour - 2 063 462 €, contre un résultat courant avant impôts déficitaire pour - 1 350 392 € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel ressort déficitaire pour - 786 540 €, contre un résultat exceptionnel déficitaire de - 3 578 569 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments qui précèdent, l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'est traduit par une perte nette comptable de - 2 832 003 €, ainsi que vous avez pu le constater dans les documents qui ont été mis à votre disposition.

Nous vous rappelons que l'exercice clos le 31 décembre 2011 avait enregistré une perte de - 4 692 885 €.

B. SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE - RISQUES DIVERS - DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS :

Situation financière - Endettement :

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres s'élèvent à 5 889 967 K€.

L'endettement bancaire de la société "VISIOMED GROUP" au 31 décembre 2012 s'élève à 11 541 €, dont 11 541 € à court terme, et la trésorerie à 1 224 794 €.

La société "VISIOMED GROUP" n'a pas de dettes vis-à-vis du groupe au 31 décembre 2012.

L'emprunt obligataire convertible figure au bilan pour 779 970 €.

Risques divers :

Une information complète sur l'ensemble des risques affectant la société figure dans le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro 11-230 le 17 juin 2011, disponible sur site de la société (www.visiomed-lab.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Information sur les délais de paiement des fournisseurs :

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, vous trouverez en annexe au présent rapport la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs de la société "VISIOMED GROUP", par date d'échéance.

C. EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ :

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

En 2013, la gamme VISIOMED BABY® va poursuivre sa stratégie de développement en complétant sa gamme de 10 nouveaux produits innovants et à forte valeur ajoutée et en élargissant son réseau de distribution en France.

La progression de chiffre d'affaires attendue s'inscrit dans la même perspective que celle du Groupe consolidé.

D. FILIALES ET PARTICIPATIONS :

a) Prises de participations intervenues au cours de l'exercice :

En aout 2012, la société "VISIOMED GROUP" a investi dans la création d'une usine de fabrication d'éthylotests chimiques.

L'activité de cette usine a débuté fin octobre. Compte tenu du fait que la société "VISIOMED GROUP" n'exerce aucun contrôle sur cette filiale, d'une part, et que l'activité et les résultats 2012 sont non significatifs, d'autre part, la société n'a pas été ajoutée au périmètre de consolidation au 31 décembre 2012.

b) Situation des filiales et sociétés contrôlées :

Au 31 décembre 2012, la société "VISIOMED GROUP" contrôle (au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce) les sociétés suivantes :

- * **Société "VISIOMED"**, société par actions simplifiée au capital de 274 010 €, dont le siège social est à PARIS (75116) - 8, avenue Kléber, identifiée sous le numéro 498 785 112 R.C.S. PARIS, contrôlée directement à 95,43 % ;
- * **La société "IN-PHARMA"**, société par actions simplifiée au capital de 41 500 €, dont le siège social est à PARIS (75116) - 8, avenue Kléber, identifiée sous le numéro 487 766 784 R.C.S. PARIS, contrôlée directement à 100 %.

L'activité de ces sociétés a été présentée lors de notre exposé ci-dessus sur l'évolution de l'activité du groupe.

3. COMPTES CONSOLIDES :

Bien que la société ne soit pas tenue à consolidation, nous vous présentons et soumettons à votre approbation les comptes consolidés du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Ces comptes ont été établis selon les règles et méthodes décrits dans l'annexe aux comptes consolidés.

3.1 Périmètre de consolidation :

Société	Pays	% de détention	Première année de consolidation
VISIOMED SAS	France	95,43 %	2010
IN PHARMA	France	100 %	2010

3.2 Présentation des chiffres consolidés - Évolution de l'activité du groupe consolidé :

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 13 732 K€ en 2012, contre 12 548 K€ pour l'exercice précédent. Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 13 804 K€, contre 12 566 K€ pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation s'est élevé à 16 166 K€, contre 14 369 K€ € pour l'exercice précédent, et se décompose comme suit :

- Marchandises consommées	6 435 307 €
- Autres achats et charges externes	4 364 797 €
- Impôts, taxes et versements assimilés	217 816 €
- Salaires et traitements	3 212 638 €
- Charges sociales	1 277 786 €
- Dotations aux amortissements (<i>sur immobilisations</i>)	304 278 €
- Dotations aux provisions (<i>pour risques et charges et actifs circulants</i>)	353 621 €

Le résultat d'exploitation consolidé est négatif pour un montant de - 2 361 794 €, contre - 1 802 491 € pour l'exercice précédent. L'exercice se traduit donc par une perte nette consolidée part groupe de - 2 805 866 K€, contre - 2 302 896 € en 2011.

L'évolution de l'activité du groupe en 2012 a été exposée au point 1 du présent rapport.

3.3 Evolution prévisible et perspectives d'avenir du groupe consolidé :

Grâce à la bonne dynamique commerciale anticipée, le groupe prévoit ainsi un nouvel exercice de croissance en 2013.

La marge brute est prévue en progression significative par rapport à l'exercice précédent.

En 2013, la société "VISIOMED GROUP" va poursuivre sa stratégie de développement autour de ses 3 axes prioritaires : l'innovation, en commercialisant de nouveaux produits à forte valeur ajoutée, l'élargissement du réseau de distribution en France et la signature d'accords de partenariats à l'international.

La gamme VISIOMED BABY® sera ainsi complétée par 10 nouveaux produits innovants qui devraient être commercialisés au cours de l'année 2013. Au niveau international, des contrats sont en cours de négociation avec plusieurs pays, dont 2 devraient être annoncés au cours du 1^{er} semestre 2013.

4. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT :

A) Approbation des comptes annuels 2012 :

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils viennent de vous être présentés.

B) Dépenses et charges somptuaires (CGI, art. 223 quater et 39-4) :

Les comptes qui viennent de vous être présentés comportent des dépenses et charges non déductibles s'élevant 29 017 €.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, d'approuver ce montant et l'impôt supplémentaire qui sera supporté de ce fait s'élevant à 9 672 €, aux taux actuel de 33, 1/3 %.

C) Affectation du résultat :

Nous vous proposons d'affecter au compte "Report à nouveau" débiteur la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2012, qui s'élève à - 2 382 003 €.

D) Rappel des dividendes distribués :

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il vous est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende depuis la constitution de la société.

Vous voudrez bien donner acte de l'information reçue à ce titre.

5. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE :

A) Quitus aux organes sociaux :

Nous vous demandons de donner quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice 2012.

B) Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 - alinéa 4 - du Code de commerce, nous vous indiquons en annexe au présent rapport les mandats, ainsi que toutes fonctions, salariées ou non, exercées au sein de la société, des sociétés du groupe et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères, de chaque mandataire social.

C) Etat des délégations de pouvoirs pour les opérations d'augmentation de capital :

Vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité données par l'assemblée générale au conseil d'administration pour réaliser ou décider des augmentations de capital. Ce tableau fait apparaître l'utilisation de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

D) Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce :

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions nouvelles visées aux articles L. 225-38 à L. 225-42 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Votre Commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

E) Jetons de présence :

Il vous est proposé d'allouer un montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs, au titre de l'exercice en cours, de 25 000 €.

F) Nomination d'un second Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant :

Il vous est proposé de nommer :

- en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de SIX (6) exercices :
 - la société "DELOITTE & ASSOCIÉS", société anonyme au capital de 1 723 040 €, dont le siège social est à NEUILLY SUR SEINE (92200) - 185 C, avenue Charles de Gaulle, identifiée sous le numéro 572 028 041 R.C.S. NANTERRE ;
- de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour la durée du mandat du titulaire ci-dessus :
 - la société "BEAS", société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est à NEUILLY SUR SEINE (92200) - 195, avenue Charles de Gaulle, identifiée sous le numéro 315 172 445 R.C.S. NANTERRE.

6. PARTICIPATION DE SALARIES AU CAPITAL SOCIAL :

A la clôture de l'exercice social 2012, aucun salarié de la société ne détenait de participation au capital de la société dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise (PEE) ou d'un fonds commun de placement d'entreprise.

7. RAPPEL DES BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISE :

Il est rappelé que, suivant assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2009, le Conseil d'administration, dans sa séance du 13 avril 2010, a attribué, au profit de deux salariés, 224 511 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise donnant droit de souscrire à 112 255 actions nouvelles.

8. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE :

En application de l'article L. 233-13 du Code de commerce, sont mentionnées en annexe au présent rapport, l'identité des personnes physiques ou morales détenant, au 31 décembre 2012, directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales de la société. Cette annexe fait également apparaître les modifications intervenues au cours de l'exercice.

Nous vous indiquons en outre qu'aucune des sociétés contrôlées par la société "VISIONMED GROUP" ne détient d'action dans le capital de la société.

Les actions VISIONMED GROUP détenues par la société, au cours du dernier exercice, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres autorisé par l'assemblée générale du 15 juin 2012 sont indiquées dans le tableau figurant en annexe. Ces actions sont gérées pour compte par la société "PORTZAMPARC", Nantes.

9. RECAPITULATIF DES OPERATIONS MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER REALISEES AU COURS DU DERNIER EXERCICE :

En application de l'article 223-26 du Règlement de l'AMF et de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous informons que Monsieur Eric SEBBAN, Président du Conseil d'administration et Directeur Général, a procédé, en 2012, à des achats sur le marché de 1 130 actions pour une valeur totale de 4 350 €. Il n'a procédé à aucune cession d'actions de la société "VISIOMED GROUP".

10. MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL :

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
Actions composant le capital en début d'exercice	2 604 362	4 €	10 417 448 €
Augmentations de capital	+ 150 000	4 €	+ 600 000 €
Actions composant le capital en fin d'exercice	2 754 362	4 €	11 017 448 €

11. EVOLUTION DU TITRE - RISQUE DE VARIATION DE COURS :

Au cours de l'année 2012, 271 802 actions ont été échangées sur le marché ALTERNEXT de NYSE Euronext Paris.

Le cours, qui cotait 8,00 € au 1^{er} jour de cotation, ressort à 3,78 € à la fin de l'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 3,05 €, le 29 novembre 2012, et le cours le plus haut à 6,73 €, le 9 mars 2012.

La capitalisation boursière à la fin de l'exercice 2012 ressortait à 10 411 488 €.

12. AUTORISATION DE RACHAT D'ACTIONS :

Dans le prolongement de l'autorisation délivrée par l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2011, nous vous demandons d'autoriser à nouveau le Conseil d'administration à user de la faculté prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce d'acquérir des actions de la société, afin notamment de favoriser la liquidité des titres de la société.

La société serait autorisée à détenir des actions de son propre capital dans la limite légale de 10 % du nombre d'actions composant à tout moment le capital social, et, le cas échéant, de 10 % des actions d'une catégorie déterminée.

Les acquisitions pourraient être effectuées par tous moyens et par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité, conforme notamment à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF.

L'acquisition d'actions de la société ne pourrait pas avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables et la société devrait disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède.

Les actions possédées par la société ne donneraient pas droit aux dividendes et seront privées de droits de vote.

Le prix maximum d'achat des actions serait fixé à 20 € par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué serait ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant des fonds que la société pourrait consacrer au rachat de ses propres titres ne pourra excéder 1 200 000 €.

Les achats de ces actions pourraient être effectués, à tout moment, par tous moyens, y compris par voie de blocs et, ce, même en cas d'offre publique sur les titres de la société, dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'assemblée générale donnerait tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour l'accomplissement de la présente autorisation, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tout contrat de liquidité, tous accords pour la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, remplir toutes formalités et déclarations et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

En cas d'augmentation de capital par souscription d'actions en numéraire, la société ne pourrait exercer elle-même le droit préférentiel de souscription. L'assemblée générale pourrait décider de ne pas tenir compte de ces actions pour la détermination des droits préférentiels de souscription attachés à ces actions. A défaut, les droits attachés aux actions possédées par la société devraient être, avant la clôture du délai de souscription, soit vendus en bourse, soit répartis entre les actionnaires au prorata des droits de chacun.

La présente autorisation serait consentie pour une durée de DIX-HUIT (18) mois à compter de l'assemblée.

13. ANNEXES :

Afin de compléter votre information, figurent en annexe au présent rapport :

- le tableau prévu à l'article R. 225-102 du Code de commerce, faisant apparaître les résultats de la société au cours des 5 derniers exercices ;
- le tableau faisant apparaître les résultats consolidés du groupe au cours des 5 derniers exercices ;
- la liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux ;
- les renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle ;
- l'état des délégations de pouvoirs pour les opérations d'augmentation de capital ;
- la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance ;
- l'information relative au programme de rachat d'actions.

Après lecture des divers documents et rapports complétant votre information, notamment ceux du Commissaire aux comptes, nous vous remercions de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont proposées.



PARIS, le 24 avril 2013.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

**Mandats et fonctions (salariées ou non) exercés au sein de la société, des sociétés du groupe
et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères de chaque mandataire social
au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 al. 3 du Code de commerce, sont indiqués ci-dessous les mandats ainsi que toutes fonctions (salariées ou non) exercés au sein de la société, des sociétés du groupe et de toutes sociétés tierces françaises ou étrangères, par chaque mandataire social.

Nom	Fonctions au sein de la société "VISIONED GROUP"	Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés	
		<i>Société</i>	<i>Mandat ou fonctions</i>
Eric SEBBAN	Président du Conseil d'administration Directeur Général Administrateur	VISIONED S.A.S.	Président
Elysée SOUFFIR	Administrateur		
Joseph SOUFFIR	Administrateur	Néant	Néant
MATIGNON INVESTISSEMENT & GESTION	- ARTERIAL REMODELLING TECHNOLOGIES.	- AIR IN SPACE SE - ARTERIAL REMODELLING TECHNOLOGIES - COMPAGNIE DE VICHY - FOURNITURES HOSPITALIERES - GROUPEMENT INTERNATIONAL D'INFORMATIQUE DE SANTE (G.I.I.S.) - KADRIGE - MAPI DEVELOPPEMENT - MINAFIN - NATURE HOLDING	Administrateur
Thierry CHIGNON	Représentant permanent de la société administrateur	- ADEFIN - AIR IN SPACE SE	Président Président

Nom	Fonctions au sein de la société "VISIONED GROUP"	Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés	
		Société	Mandat ou fonctions
Laurent DUMAS-CROUZILLAC	Représentant de la société IdInvest Censeur	<ul style="list-style-type: none"> - Trace One - Air in Space SE - ConcoursMania - Meilleurmobilite - Impeto - Tiempo - Sebbin - Altema - 3999 - Activ Networks - Faith Connection - Eodom - Aliath 	<ul style="list-style-type: none"> Censeur Administrateur Administrateur Censeur Membre C.STRATEGIQUE Censeur Censeur C.STRAT. Administrateur Membre Conseil de Surveillance Belge Membre Conseil de Surveillance Membre Conseil de Surveillance Censeur Membre C.STRATEGIQUE
Jacques FRUCHET	Administrateur	Laboratoire EUROMEDIS Groupe	Administrateur
Olivier HUA	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Avanquest Software - Ordotech Inc (Canada) - Trace One SA - IH Conseil SAS 	<ul style="list-style-type: none"> Censeur Administrateur Vice-Président du CS Président

Seuils prévus par l'article L. 233-13 du Code de Commerce

	Au 31 décembre 2011		au 31 décembre 2012	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Eric SEBBAN	38,85 %	38,85 %	36,73 %	36,73 %
IdInvest Partners	28,05 %	28,05 %	26,52 %	26,52 %
Matignon Investissement et Gestion	8,62 %	8,62 %	8,15 %	8,15 %
INOCAP	9,51 %	9,51 %	13,54 %	13,54 %
Public + divers	14,97 %	24,48 %	15,06 %	15,06 %
Total	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

**DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE
D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Date de l'assemblée	Nature de la délégation	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice
31/12/2012	<p>Délégations de compétences au Conseil d'administration pour réaliser plusieurs augmentations de capital social d'un maximum global de CINQ MILLIONS D'EUROS (5 000 000 €), immédiatement ou à terme par émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de différentes catégories de personnes.</p> <p>Délégations valables 18 mois jusqu'au 30 juin 2014.</p>	<p>Le Conseil d'administration a procédé, lors de sa réunion du 31 décembre 2012, à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 600 000 €, par création et émission au pair de 150 000 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 4 € chacune (cf. rapports complémentaires du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes à la présente assemblée générale).</p>

Information sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société

A fin 2011, le solde des dettes fournisseurs par dates d'échéances était le suivant :

- échues au 31 décembre 2011 :	151905,81 €
- à échéance du 15 janvier 2012 :	87 580,02 €
- à échéance du 31 janvier 2012 :	24 235,59 €
- à échéance du 15 février 2012 :	51 582,82 €
- à échéance du 29 février 2012 :	7 126,16 €
- à échéance non déterminée : (Factures non parvenues).....	50 444,23 €
	<hr/>
Total égal à.....	372 874,23 €

A fin 2012, le solde des dettes fournisseurs par dates d'échéances était le suivant :

- échues au 31 décembre 2012 :	186 533,02 €
- à échéance du 15 janvier 2013 :	102 865,25 €
- à échéance du 31 janvier 2013 :	73 381,20 €
- à échéance non déterminée : (Factures non parvenues).....	257 819,75 €
	<hr/>
Total égal à.....	620 599,22 €

Information sur le programme de rachat d'actions

Conformément à l'article L. 225-211 alinéa 2 modifié du Code de commerce, nous vous informons des actions acquises par la Société, au cours du dernier exercice, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres autorisé par l'assemblée générale du 22 juin 2012 :

Contrat de liquidités

Clôture	Titres	Cours Moyen Achat	Dernier Cours	Valorisation
31/01/2012	19 440	5,6400	6,1000	118 584,00
29/02/2012	23 752	5,7960	5,4500	129 448,40
31/03/2012	22 473	5,9259	5,7500	129 219,75
30/04/2012	21 831	5,7765	5,4900	119 852,19
31/05/2012	20 733	5,6355	4,8400	100 347,72
30/06/2012	22 904	5,4374	5,7000	130 552,80
31/07/2012	23 634	5,3937	4,8300	114 152,22
31/08/2012	23 774	5,3742	4,8500	115 303,90
30/09/2012	24 401	5,3492	4,8600	118 588,86
31/10/2012	27 075	5,5259	4,3500	117 776,25
30/11/2012	27 259	5,0613	3,0500	83 139,95
31/12/2012	19 016	4,7869	3,7800	71 880,48

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social		5 818 978,00	5 818 978,00	10 417 448,00	11 017 448,00
Nombre d'actions ordinaires		2 909 489,00	2 909 489,00	2 604 362,00	2 754 362,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)		78 828,04	1 125 710,53	2 787 500,06	3 092 863,60
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions		41 970,23	-840 526,96	-4 610 043,55	-2 379 143,86
Impôts sur les bénéfices		10 471,00		-236 077,00	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions		20 943,23	-994 661,89	-4 692 884,65	-2 832 002,52
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions		0,01	-0,29	-1,68	-0,86
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions		0,01	-0,34	-1,80	-1,03
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés			13	23	25
Montant de la masse salariale			758 844,47	1 180 300,82	1 197 744,28
Montant des sommes versées en avantages sociaux			308 858,04	499 180,10	510 910,83

GROUPE VISIONED

Résultats financiers des quatre derniers exercices

	2009	2010	2011	2012
A - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE				
1. Capital social (en €)	5 818 978	5 818 978	10 417 448	11 017 448
2. Nombre d'actions	2 909 489	2 909 489	2 604 362	2 754 362
B - OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE (EN €)				
1. Chiffres d'affaires hors taxes	78 828	10 288 201	12 548 275	13 731 737
2. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	41 970	-1 545 669	-1 478 982	-1 922 570
3. Impôts sur les bénéfices	13 990	-1 151	-2 263	-1 030
4. Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0
5. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	27 980	-2 067 579	-2 302 896	-2 805 866
6. Résultat distribué	0	0	0	0
C - RESULTAT PAR ACTION (EN €)				
1. Résultat après impôts, participation des salariés et mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,01	-0,53	-0,57	-0,69
2. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,01	-0,71	-0,88	-1,02
3. Dividende net attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00
D - PERSONNEL				
1. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	59	81	79	83
2. Montant de la masse salariale de l'exercice (en €)	0	2 708 491	3 338 054	3 212 638
3. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc) (En €)	0	1 151 559	1 426 929	1 277 786